



Atelier International du 25 au 27 novembre Bamako Mali

Thème : Organisations Professionnelles et Formation des Populations Agricoles et Rurales

Participants

1. partenaires socioprofessionnels (OP) d'une vingtaine de pays africains
2. membres du comité de pilotage du réseau FAR

Objectif

- Analyser diverses situations rencontrées par les organisations professionnelles en matière de formation professionnelle
- Dégager les différents types de contribution et de participation des professionnels à la formation ;
- Bâtir un argumentaire ciblant les niveaux décisionnels politiques et administratifs en charge de la formation professionnelle, les niveaux internationaux d'appui au développement, ainsi que les acteurs locaux.

Méthodologie

Les participants ont à partir de :

- Présentations en plénière suivie de débats, les travaux de groupes et toute à l'heure une table ronde
- Présentations dans les travaux de groupe des expériences en matière de formation professionnelle de 10 pays

traité du rôle des partenaires socioprofessionnels notamment des OP, intervenant en synergie avec les autres acteurs, dans :

- les orientations qualitatives et quantitatives des systèmes de formation aux niveaux nationaux et des différentes collectivités territoriales ;
- la création, la rénovation et le suivi des dispositifs, l'élaboration de référentiels professionnels, de référentiels de formation, la certification des formations...
- le financement des dispositifs de formation, la mobilisation de fonds ;
- l'insertion professionnelle ;
- la participation à des séquences de formation, les stages pratiques par exemple.

Ils ont par ailleurs examiné le rôle de l'Etat et des différentes collectivités dans le développement de partenariats avec les acteurs socioprofessionnels, les effets de ces partenariats, les transferts de compétences...

Résultats des travaux

Les participants ont après une analyse diagnostique du contexte socio économique de la plupart de nos pays africains fait trois constats :

1. un malaise économique avec une persistance de la pauvreté surtout en milieu rural ;

2. des tensions sur le plan de la sécurité et de l'offre alimentaires ;

3. la prédominance des **emplois** en secteur informel

Pour contribuer à lever ces trois faiblesses pour être corrigées, ont besoin d'une formation professionnelle efficace de ruraux.

Comment améliorer cette formation professionnelle pour qu'elle soit source de croissance économique et d'emplois des ruraux.

Les travaux ont débouché sur les résultats suivants :

1. Nécessité d'impliquer les OP dans la l'élaboration des politiques agricoles et de formation, la création, la rénovation, le pilotage et la gestion les dispositifs de formation professionnelle.
2. Cette implication concerne également construction des offres, l'élaboration des contenus de formation et leur mise en œuvre (animation, évaluation et suivi).
3. Le développement des formations professionnelles doit valoriser les compétences des professionnelles et des OP (savoirs faire et savoirs être professionnels, leadership, planification, négociation) . Cette valorisation des compétences doit s'accompagner d'une formalisation des savoirs faire et des savoirs être professionnelles et la reconnaissance.
4. Cette implication des OP passe par le repositionnement des acteurs notamment de l'Etat et des OP.
5. Le positionnement des OP « au cœur » de la formation doit s'accompagner d'un renforcement des capacités et d'un développement d'une expertise dans les nouveaux rôles à eux confier.
6. Les OP et l'Etat doivent promouvoir et formaliser les métiers ruraux porteurs de croissance et d'emplois notamment celui d'exploitant agricole pour fixer les jeunes en milieu rural et le rajeunissement de la main d'œuvre rural.
7. L'implication des OP est aussi une voie importante à explorer pour un financement durable de la formation professionnelle et un garant même de la survie des OP dans le cadre de la préparation et de l'insertion des jeunes entrant dans le secteur.
8. La formation professionnelle doit intégrer l'élément insertion qui doit en être la finalité et s'appuyer des modalités qui implique les professionnels comme l'alternance, l'apprentissage.
9. L'implication des OP à la formation nécessite le suivi des coûts non seulement dans les établissements, mais également dans le MSP et l'interface Établissements/MSP